

L'Action POPULAIRE DE L'ACHIGAN

"JUSTICE ME GUIDE"

VOL. LII — NO 10

JOLIETTE, MERCREDI LE 24 MARS 1965

La route no 18 sera terminée en 1970

Voilà l'excellente nouvelle que le ministre de la Voirie, l'honorable Bernard Pinard, a annoncé il y a quelques jours. Cette route, la seule qui dessert le comté de Montcalm dans toute sa longueur, sera en effet complétée, selon les prévisions du ministère, en 1970, de Montréal à St-Donat.

Les résidents du comté de Montcalm, les professionnels, les hommes d'affaires et les in-

dustriels réjouissent sûrement de l'heureux résultat des démarches, pourparlers, études et représentations faites durant la dernière décennie. L'aménagement de cette route importante du comté permettra le développement industriel de nos municipalités et donnera aussi au tourisme d'hiver et d'été l'accélération nécessaire au progrès économique du comté de Montcalm.

La construction du nouveau

pont de Terrebonne et le jumelage du Pont IX, que vient d'annoncer le ministre des Travaux Publics, l'honorable René St-Pierre, feront que le comté de Montcalm ne sera plus resserré dans un étroit couloir en facile communication avec la métropole et les comtés voisins.

L'entière population du comté de Montcalm doit applaudir à cette décision gouvernementale et en surveiller maintenant de très près la réalisation.



REINE A L'EPIPHANIE

Le 13 mars, Mlle Gyslaine Guy, fille de M. et Mme Jean-Maurice Guy, devenait REINE DU CARNAVAL 65. Félicitations et bon règne

Pour voir de beaux meubles allez à St-Esprit

D.N.C. — Si vous laissez la route 18 au village de St-Esprit de Montcalm, vous trouvez une boutique sans luxe extérieur, mais apte à produire des objets d'une

grande utilité. Cette industrie typiquement canadienne porte enseignement: BEAUDOIN MAJOR. Après avoir pris rendez-vous la veille, nous nous rendons sur pla-

ce dans le but de nous renseigner sur la façon de confectionner les meubles.

Le propriétaire, M. Major ainsi que son épouse nous entretiennent durant une heure et demie sur les diverses opérations que requiert la réparation des vieux meubles. Il faut démonter le fauteuil sans toutefois le défaire entièrement afin de conserver son style; clous, bourrure, ressorts, boiseries sont remplacés par de nouvelles fournitures s'il y a lieu.

Avant de pénétrer dans l'arrière-boutique, on nous fait apprécier la qualité des divers tissus: étoffe nylon, plastique et simili-cuir. Nos deux guides font opérer les machines à recouvrir les boutons, à remplir les coussins, à coudre le tissu, à brocher le gallon, à couper les blocs de caoutchouc-mousse et à scier le bois.

Dans un coin ensoleillé un homme regarde attentivement un plan, c'est l'ébéniste, M. Guérard. Il dessine un nouveau modèle de chaise on ne fait pas seulement la réparation chez Beaudoin-Major, on fabrique aussi du neuf.

Revenant dans l'avant-pièce, à droite nous pouvons admirer un immense étalage de divans, de chaises pivotantes, d'ensembles de chambre à coucher. Deux ameublements de salon style scandinave et canadien attirent notre attention... vous n'ignorez pas la vogue que prend de nos jours le style canadien ou colonial... Seuls les magasins au Québec le fabriquent mais avec la maison BEAUDOIN MAJOR, "ça fait quatre".

Quant à M. Beaudoin, en quoi consiste son travail? Il s'occupe de l'achat des matériaux et de la vente des meubles, élément très important dans le commerce.

Et nous voilà rendues au seuil de la porte, les mains remplies d'échantillons, l'esprit enrichi de nouvelles connaissances et le cœur plein de reconnaissance et de souhait pour que cette industrie de chez nous progresse à chaque nouvelle saison.

Le cercle Le Terroir

38 ans au service de St-Alexis



M. Wilfrid Ricard vient de prendre sa retraite à Montréal, après des années de bons services dans notre paroisse.

Les anciens se rappellent qu'à la fusion des banques Hochelaga et Canadienne, c'est lui qui réussit à faire installer la Banque Canadienne dans St-Alexis et en fut le premier gérant. Il ne comptait ni son temps, ni son travail afin de rendre service à tous; et selon la mode du temps, il était l'homme de toutes les heures. Et alors, les salaires n'étaient pas ceux d'aujourd'hui! M. Ricard fut aussi pendant 27 ans secrétaire de notre municipalité et de notre commission scolaire, y déployant le même zèle que derrière le guichet de la banque.

A ce vaillant serviteur du peuple, à cet excellent père de famille, nous souhaitons une paisible et heureuse retraite, avec une bonne santé.

St-Jacques

CARNET SOCIAL
Sympathies à Mme L.P. Parizeau à l'occasion du décès de son neveu M. l'abbé Antonio Richard.

Voeux de prompt rétablissement à M. et Mme Achille Marchand, hospitalisés tous deux, à l'hôpital St-Eusèbe, durant la dernière quinzaine.

Les dirigeantes vous prient de prendre note que la prochaine réunion de leur association aura lieu le lundi 29 mars à l'Institut familial de St-Jacques.

Un intéressant et très utile cours de couture sera donné par les religieuses.

Etes-vous inquiètes sur la manière de coudre une manche, un col d'un vêtement? Une poche, une boutonnière vous posent-elles un problème, même coudre un bouton dans différents tissus vous apparaît-il des difficultés? Si oui rendez-vous à l'Institut pour 8 heures et les professeurs seront à votre disposition pour résoudre tous vos problèmes! Quelque soient vos difficultés elle se feront un plaisir de répondre à vos questions.

Enfin les religieuses seront là pour vous aider et pour vous confier les petits secrets qui feront de vous d'habiles couturières.

Cordiale bienvenue à toutes.
RAPPORT DE LA SOIREE "PAT GIRARD"

Les "Ladies en Service (U.M.)" remercient sincèrement tous ceux qui sont venus entendre le témoignage de vie que nous a donné M. Pat Girard de Montréal. Ils souhaitent que ce témoignage soit le point de départ pour une vie chrétienne plus généreuse et plus intense.

Pour vous donner un rapport complet, nous vous disons que la collecte a rapporté la jolie somme de \$131.00 et le reste a servi à défrayer les dépenses soit: 700 circulaires, lettres et timbres, téléphone et dédommagement du concierge.

Au nom de M. Girard, ils vous remercient pour votre générosité et à leur nom personnel, ils vous remercient d'avoir répondu en si grand nombre à leur appel.

Les Ladies en Service (U.M.) St-Jacques
Par: Gertrude Marsolais, prés.
MARIAGE GEOFFROY
Le 27 mars, M. Réjean Geoffroy, fils de M. Léo Geoffroy et de feu Rachel Leblanc à Mlle Mariette Lemarbré, fille de M. et Mme Léo Lemarbré (A. Marchand).

Meilleurs voeux!

Ne pas confondre bêtise et bravoure

Ne confondez pas la bravoure et la bêtise, dit "PRUDENTIA". Prendre une chance à un passage à niveau, risquer la vie des autres en dépassant dans les courbes, filer à une vitesse exagérée sont beaucoup plus des actes de bêtises que de bravoure. Ne faites pas les braves au volant, vous serez mal jugés; on dira de vous que vous avez des cervelles d'oiseaux. Conduisez avec intelligence, c'est-à-dire avec prudence et vous serez considérés par les autres usagers de la route et par vos passagers.

Une bonne détente

(St-Lin DNC) Lundi soir dernier, premiers cours de Yoga par Mme Yolande Bélanger. Les dames et demoiselles de St-Lin et des paroisses environnantes: St-Esprit, St-Roch, St-Joachim, etc., sont invitées aux prochains d'une série de 10 à 12 cours. Toutes celles qui veulent s'accorder une belle heure de détente pour seulement un dollar se retrouveront dès lundi soir prochain à 8 h. 30 à la Salle des Chevaliers de Colomb à St-Lin. Pour de plus amples renseignements appelez Mme André Alarie à 223-2298.

Magnifique soirée le 12 mars au Foyer paroissial, Merci à tous les jeunes qui ont répondu à l'appel. Vingt-cinq jeunes étaient présents et ont participé aux discussions sous la conduite de Mmes Armande Thuot, Arlette Lapière, Cécile Collin, Mariette Laurin et M. André Rochon. Ce fut très intéressant et cela promet pour l'avenir.

Le 28 mars, il y aura une journée d'étude à Joliette avec tous les conseils de chaque section pour la préparation de la Semaine Nationale du 2 au 9 mai. Nous avons besoin de tous et chacun, ne l'oubliez pas, si vous voulez que la dite semaine ait autant de succès que l'année dernière.

Arlette Lapière, sec.
CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION DE LA CROIX-ROUGE
Des auxiliaires bénévoles de la Croix-Rouge passeront à votre porte du 1er au 10 avril, solliciter votre appui financier. Votre générosité aidera la Croix-Rouge à poursuivre son oeuvre. Outre les nombreux services de la Croix-Rouge, le service de Transfusion de Sang vous est bien connu. Grâce à la Croix-Rouge le sang est en disponibilité constante et gratuite à toute personne hospitalisée qui en a besoin. Le sang est fourni gratuitement, mais il faut payer le personnel spécialisé et l'équipement particulier. Il faut obtenir suffisamment d'argent pour maintenir un Service de Transfusion de Sang en mesure de répondre aux besoins des hôpitaux canadiens.

Un autre service: "l'Aide aux sinistrés" fait appel à votre générosité. Tous les ans au Canada, plus de 2,000 familles perdent leur foyer dans un incendie. En 1964, cinq familles de St-Lin ont reçu des secours de la Croix-Rouge. A la suite d'incendies, des hommes, femmes et enfants sans abri, n'ont pour toute possession, que les vêtements qu'ils portent. Le cas échéant, la Croix-Rouge pourvoit au logement d'urgence, à la nourriture et aux vêtements jusqu'au moment où les victimes peuvent avoir recours aux services officiels de bien-être. Lorsque vous appuyez la Croix-Rouge de vos dollars, vous aidez à pourvoir aux secours d'urgence accordés aux victimes.

COMITE D'EDUCATION DE L'U.C.F.R.
Notre partie sociale porta sur le "Budget".

M. Lucien Brien nous en fit un exposé complet, insistant sur l'importance de l'argent au foyer. "L'argent ne fait pas le bonheur, en est une nécessité. Collaborez, mesdames avec votre mari à adopter un budget familial. C'est sûrement un enrichissement mutuel pour les deux de cette collaboration."

M. Brien termina par cette morale: "Soyez heureuses avec ce que vous avez et non malheureuses avec ce que vous n'avez pas."
Gros merci, M. Brien pour avoir répondu si bien à l'invitation de Mme notre Présidente.
BAPTEMES
PIMPARE: Le 14 mars, Joseph, Lionel, Roger né le 1er, enfant de M. et Mme Roger Pimpare (Thérèse Bourassa). Parrain et marraine: M. et Mme Lionel Daviau de Montréal. Félicitations!
GARIPEY: Le 15 mars, Joseph, Donat, Claude né le 9, enfant de M. et Mme Jules Garipey (Madeleine Lauzon). Parrain et marraine: M. et Mme Donat Garipey (Yvonne Pichette). Félicitations.
LAVALLÉE: Le 17 mars, Marie, Line, Laurette, Louise née le 11, enfant de M. et Mme Cyrien Lavallée (Blandine Beauchamp). Parrain et marraine: M. et Mme Roger Racette (Laurette Lafleur) de St-Roch de l'achigan. Félicitations!



PREFET DU COMTE

M. Raynald Villemaire, maire de la municipalité de St-Esprit, a été élu préfet du comté de Montcalm, à l'assemblée du 10 mars, à la Corporation du comté de Montcalm. M. Villemaire remplace à ce poste M. Gérard Gauthier, ancien maire de la municipalité de la paroisse St-Jacques.

A Ste-Julienne Tourni de dames

(Ste-Julienne) Un grand tournoi de dames pour le championnat régional se tiendra à Ste-Julienne à compter du 25 mars. Le vainqueur recevra le magnifique trophée offert par Montcalm Fourrures Enrg. de Ste-Julienne.

Les amateurs de Ste-Julienne et de la région sont invités à s'inscrire en appelant M. Roger Landry, à l'Hôtel Central de Ste-Julienne, Tél. 839-2433.

L'Action POPULAIRE
EST LE SEUL JOURNAL DE JOLIETTE QUI PEUT IMPRIMER L'ETIQUETTE SYNDICALE

Ce nouveau cahier...

....."L'ACTION DE L'ACHIGAN" est un nouveau cahier qui s'ouvre cette semaine dans L'ACTION POPULAIRE; ce cahier a pour but de mieux servir les lecteurs de ce coin du diocèse tant du point de vue de l'information que dans tout autre domaine Ce secteur a des problèmes bien spécifiques que l'intervention d'une presse bien organisée peut aider à résoudre.

Nous demandons donc l'aide de nos fidèles abonnés, des membres des corps intermédiaires, des associations et groupements. Nous serons heureux de faire paraître dans ce cahier leurs interventions, prises de position, déclarations de principes ou autres nouvelles d'intérêt public.

Nous lançons aussi un appel, qui sera sous peu appuyé d'autres façons, aux industriels, hommes d'affaires, professionnels et marchands de confier à L'ACTION POPULAIRE leur publicité et leurs impressions. Notre journal, dans ce secteur, est le medium de publicité qui peut leur assurer le meilleur rendement. Notre tirage est certifié par l'ABC; c'est donc strictement le point de vue d'affaires que vous devez considérer en signant un contrat de publicité.

Nos publicitaires sont toujours à votre service pour tous renseignements, pour la rédaction de vos annonces, pour la discussion de votre budget de publicité.

L'amélioration apportée depuis plusieurs mois à la présentation des nouvelles, l'abondance d'intéressantes chroniques, l'intérêt des illustrations font de L'ACTION POPULAIRE un journal intéressant. Son tirage, le plus fort de tous les journaux de Joliette et de la région, en fait le journal régional vraiment utile à tous.

Nous espérons que l'abondance des nouvelles reçues de la région de l'achigan, de même que les annonces nous permettent sous peu d'améliorer encore "L'ACTION DE L'ACHIGAN".

Nous demandons à nos correspondants de nous expédier le plus tôt possible leur courrier hebdomadaire afin que les nouvelles y contenues passent dans ce cahier spécial. Nous aimerions recevoir les courriers au moins dans la journée du lundi

LA REDACTION

Il y a moyen d'éviter les dettes

(RAWDON) — M. Roland Grégoire, gérant de la Caisse Populaire locale, expliquant "le budget" aux dames de l'U.C.F.R. le 16 mars lors de la réunion mensuelle.

Au tableau, des pourcentages étonnants, 83% des familles ne font pas de budget, 12% ont un système d'enveloppes, 5% d'autres moyens de comptabilité particuliers 46% des ménagères seules administrent sans budget. Quelles seraient les objections à ces pourcentages?

Je ne gagne pas assez, j'ai un bon salaire mais il y a trop d'imprévu et une des meilleures, on ne peut gratter plus qu'on ne gratte en ce moment". Tout de même le budget est un plan pour employer notre argent du meilleur côté. Le budget est la carte de route du ménage nous de bien la diriger pour arriver à bon port. Avec un budget vous ferez un usage intelligent de votre revenu; vous vous ferez un plan de dépenses. Vos achats seront faits plus sagement parce qu'ils seront prévus. Vous pourrez profiter des réductions saisonnières et vous aurez le temps de chercher ce que vous désirez.

Un budget vous permettra de découvrir et d'arrêter à temps le gaspillage. Avez-vous un problème "pour joindre les deux bouts", le budget vous donnera la réponse". M. Grégoire répond à plusieurs questions dont celle-ci: "Comment préparer nos enfants à épargner? En leur donnant une allocation suivant l'âge, parler finances à la maison devant eux évidemment donner l'exemple, tout en laissant l'enfant libre de son allocation, le guider discrètement pour ses dépenses et son épargne." Grand merci de vos judicieux conseils il ne nous reste plus qu'à les mettre en pratique. Un cadeau souvenir lui est remis par notre présidente.

Au goûter une petite note de verté pour souligner la St-Patrice. Merci aux responsables. Rendez-vous le 20 avril. Au revoir. M. B. St-Denis, sec.

LA CROIX-ROUGE
TOUJOURS PRÊTE
À AIDER

ANNONCER
REGULIEREMENT DANS
L'Action POPULAIRE
C'EST PROFITER DU
JOURNAL QUI ENTRE DANS
LE PLUS DE MAISONS
DE LA REGION

La Corporation du village de Rawdon
Province de Québec

Soumission pour la location du restaurant des Chutes Dorwin — Rawdon Qué.

Municipalité du village de Rawdon
Comté de Montcalm

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné secrétaire-trésorier de la municipalité du Village de Rawdon, que des soumissions seront reçues par tout intéressé, au bureau de l'Hôtel de ville, pour prendre à loyer et opérer le restaurant des Chutes Dorwin une des plus belles attractions naturelles de la région.

La Corporation du Village de Rawdon, donnera à loyer, le restaurant des Chutes Dorwin, avec tout le mobilier de restaurant inclus, prêt à opérer.

Le contrat-bail sera d'une durée de deux (2) ans, c'est-à-dire du 1er mai au 30 avril 1967.

Seule la bâtisse du restaurant fait l'objet du présent bail, le terrain de stationnement et le terrain en général demeurent sous la juridiction de la Corporation.

Les intéressés devront spécifier dans leur soumission, leur habileté et capacité à opérer un tel établissement.

Ils devront aussi prouver leur solvabilité en incluant avec leur soumission, un chèque accepté, payable au nom de la Corporation du Village de Rawdon, et égal à 100% d'un an de loyer, plus un autre chèque également accepté au montant de \$100.00 pour garantir la remise en bon ordre de l'équipement ou du mobilier sous bail, une fois le bail expiré.

S'ils le désirent, les intéressés peuvent prendre connaissance du contrat-bail qu'ils auront à respecter en se présentant au bureau du soussigné à l'Hôtel de ville aux heures réglementaires de bureau.

Le conseil municipal ne prend aucun engagement envers les soumissionnaires, et ne s'engage pas à accepter aucune des soumissions, autre que de considérer avec avantage la ou les plus hautes soumissions.

Les soumissions devront être remises ou envoyées à l'attention du secrétaire-trésorier à l'Hôtel de ville de Rawdon, au plus tard le samedi 3 avril 1965, à midi. — Les dites soumissions seront prises en considération le lundi soir 5 avril 1965.

Donné à Rawdon ce 9 mars 1965.
RAYMOND PREVILLE, sec-trés.

La Corporation du village de Rawdon
Province de Québec

Soumission pour la location du restaurant de la plage municipale — Rawdon Qué.

Province de Québec
Municipalité du village de Rawdon
Comté de Montcalm

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par le soussigné secrétaire-trésorier de la municipalité du Village de Rawdon, que des soumissions seront reçues par tout intéressé, au bureau de l'Hôtel de ville, pour prendre à loyer et opérer le restaurant de la plage municipale, une des principales attractions touristiques de la municipalité.

La Corporation municipale du Village de Rawdon donnera à loyer, le restaurant de la plage municipale, avec tout le mobilier de restaurant inclus, prêt à opérer.

Le contrat-bail sera d'une durée de deux (2) ans c'est-à-dire du 1er mars au 30 avril 1967.

Seule bâtisse du restaurant fait l'objet du présent bail, le terrain de stationnement et de la plage elle-même demeurent tous la juridiction de la Corporation.

Les intéressés devront spécifier dans leur soumission, leur habileté et capacité à opérer et financer un tel établissement.

Ils devront aussi prouver leur solvabilité en incluant avec leur soumission, un chèque accepté, payable au nom de la Corporation du Village de Rawdon, et égal à 100% d'un an de loyer, plus un autre chèque également accepté au montant de \$100.00 pour garantir la remise en bon ordre de l'équipement ou du mobilier sous-bail, une fois le bail expiré.

S'ils le désirent, les intéressés, peuvent prendre connaissance du contrat-bail qu'ils auront à respecter en se présentant au bureau du soussigné à l'Hôtel de ville aux heures réglementaires de bureau.

Le conseil municipal ne prend aucun engagement envers les soumissionnaires, et ne s'engage pas à accepter aucune des soumissions, autre que de considérer avec avantage la ou les plus hautes soumissions.

Les soumissions devront être remises ou envoyées à l'attention du secrétaire-trésorier à l'Hôtel de ville de Rawdon, au plus tard le samedi 3 avril 1965, à midi. Les dites soumissions seront prises en considération le lundi soir 5 avril 1965.

Donné à Rawdon ce 9 mars 1965.
RAYMOND PREVILLE, sec-trés.

La Corporation du village de Rawdon
Province de Québec

Soumission pour la location du restaurant de la plage municipale — Rawdon Qué.

Province de Québec
Municipalité du village de Rawdon
Comté de Montcalm

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par le soussigné secrétaire-trésorier de la municipalité du Village de Rawdon, que des soumissions seront reçues par tout intéressé, au bureau de l'Hôtel de ville, pour prendre à loyer et opérer le restaurant de la plage municipale, une des principales attractions touristiques de la municipalité.

La Corporation municipale du Village de Rawdon donnera à loyer, le restaurant de la plage municipale, avec tout le mobilier de restaurant inclus, prêt à opérer.

Le contrat-bail sera d'une durée de deux (2) ans c'est-à-dire du 1er mars au 30 avril 1967.

Seule bâtisse du restaurant fait l'objet du présent bail, le terrain de stationnement et de la plage elle-même demeurent tous la juridiction de la Corporation.

Les intéressés devront spécifier dans leur soumission, leur habileté et capacité à opérer et financer un tel établissement.

Ils devront aussi prouver leur solvabilité en incluant avec leur soumission, un chèque accepté, payable au nom de la Corporation du Village de Rawdon, et égal à 100% d'un an de loyer, plus un autre chèque également accepté au montant de \$100.00 pour garantir la remise en bon ordre de l'équipement ou du mobilier sous-bail, une fois le bail expiré.

S'ils le désirent, les intéressés, peuvent prendre connaissance du contrat-bail qu'ils auront à respecter en se présentant au bureau du soussigné à l'Hôtel de ville aux heures réglementaires de bureau.

Le conseil municipal ne prend aucun engagement envers les soumissionnaires, et ne s'engage pas à accepter aucune des soumissions, autre que de considérer avec avantage la ou les plus hautes soumissions.

Les soumissions devront être remises ou envoyées à l'attention du secrétaire-trésorier à l'Hôtel de ville de Rawdon, au plus tard le samedi 3 avril 1965, à midi. Les dites soumissions seront prises en considération le lundi soir 5 avril 1965.

Donné à Rawdon ce 9 mars 1965.
RAYMOND PREVILLE, sec-trés.

Un monument à Ste-Marie?

D.N.C. — Dans une allocution prononcée par notre député provincial M. Gérard Martin lors du 75e anniversaire de notre paroisse une offre fut faite à la paroisse de \$5,000 à \$6,000 pour l'érection d'un monument en souvenir de nos pionniers acadiens de 1767.

Depuis juillet dernier l'on s'attendait à ce que nos autorités nous entretiennent de ce projet qui touchait tous ces descendants Rien n'a transpiré jusqu'à ce jour, où nous fûmes invités par la fabrique à céder du terrain au conseil, soit 75 pieds de front au chemin sur 35 pieds de profondeur longeant la propriété de Mme Charles Gaudet, ce qui fut proposé par J.-Guy Bourgeois appuyé par J.-Marcel Melançon. L'adoption ne se fit pas sans récriminations.

L'on regretta d'abord que M. le maire n'ait pas consulté la paroisse, pas même le conseil, car tout ce que l'on retrouve aux délibérations c'est la demande de terrain à la fabrique.

Etant donné que le ministre offrait cet argent pour célébrer le centenaire de la Confédération: pour centre culturel, bibliothèque, amphithéâtre, monument, musée, etc., il fut suggéré que la salle paroissiale aurait pu être agrandie en y installant un musée au sous-sol. Des articles intéressants auraient pu être trouvés dans la paroisse, ainsi que de nombreux documents authentiques. On aurait pu y loger aussi une bibliothèque. Fut proposée alors l'étude de ce projet. M. le maire répondit qu'il n'était plus temps,

car si dans quinze jours le projet n'était pas réglé l'on pierdra tout.

Aucune maquette ne nous fut montrée, pas moyen de savoir ce que sera le monument, portera-t-il au moins les noms de ces 25 arrivants et celui de leurs épouses? Ce qui serait à mon sens sa seule raison d'être. L'emplacement idéal. Mes chers amis unissons donc nos efforts afin de doter notre paroisse de quelque chose qui fera sa gloire.

Il est aussi rumeur que l'on doute la paroisse d'un rôle d'évaluation scientifique. Actuellement, nous payons taxes sur trois rôles différents: une pour le conseil de comté, une pour la régionale et une pour la paroisse.

Somme-nous bien convaincus qu'une dépense de \$3,500, apportée plus de justice à nos contribuables. Nous y reviendrons avec plus de détails.

PREDICTION:
Nos vœux nous avertissent que la lune de février n'était pas favorable aux sucres. Nous pouvons nous en rendre compte cette année.

CONGRES:
Plusieurs personnes ont assisté aux assises de l'Union Nationale ces jours derniers à Montréal.

BAPTEMES:
BOURGEOIS: Le 21 mars, Joseph, Guy, André, né le 8, enfant de M. et Mme Jean-Guy Bourgeois (Lise Granger). Urrain et marraine: M. et Mme Lauréat Paradis (Charlotte Bernier) de Montréal. Porteuse la mère.

Grave incendie à l'Epiphanie

D.N.C. Un incendie qu'on croit dû à l'électricité ravageait lundi dernier la demeure du Dr Roland Desmarais, Comble de Malheur, notre cher docteur se déchirait un tendon du genou le même jour. Il vient de nous revenir avec un beau plâtre et compte être à nouveau à notre service le plus tôt possible. Les dommages s'évaluaient sûrement à plusieurs milliers de dollars. Presque toute la pharmacie, les appareils, le linge, ainsi que les articles du salon de coiffure du sous-sol sont pour ainsi dire "perte totale". A la famille ainsi affectée nous disons: "Courage!" Nous partageons votre peine et nous vous sommes unis dans l'amitié et la prière.

JEUNES TRAVAILLEURS:
Depuis plusieurs semaines, bon nombre de nos jeunes travailleurs s'interrogent sur leur situation et leurs problèmes; travail pas assez rémunéré, travail à l'encontre de leur goût et de la formation qu'ils ont reçue, manque de sécurité au travail, conditions hygiéniques insalubres, absence de syndicat... Autant d'aspects négatifs qui demandent réflexions, informations, orientations... Entre les branches, on a vu d'une série de cours en ce sens; invitait chacun à réfléchir sur le syndicalisme, l'information professionnelle, la psychologie féminine... ça sais-je encore! Décidément, ça bouge dans notre génération; et quand le vent souffle au beau, que ne doit-on pas attendre! A bientôt, les gars, pour plus de renseignements sur le sujet.

RETRAITE:
Il y aura retraite paroissiale à l'Epiphanie du 28 mars au 11 avril prochain. Deux Pères dominicains seront nos prédicateurs: les Pères Rosaire Hamel et Antonin Plourde. Durant la première semaine, les dames et les jeunes filles sont invitées à participer plus activement; et les hommes et les jeunes gens pendant la seconde semaine...

RETRAITES FERMEES:
Ces jours prochains seront pour les dames, jeunes filles et fiancés l'occasion de se retremper dans une vie spirituelle qui se présente en participant à des retraites qui se donnent à l'Immaculée-Conception. Pour dames: 22 au 25 mars, jeunes filles: du 26 au 28, et pour fiancés du 9 au 11 avril ou du 7 au 9 mai.

FELICITATIONS:
Un sportman de St-Roch en la personne de M. Fernando Vézina a reçu une médaille d'argent et un prix du Club de Pêche Molson Inc., prix qu'il s'est mérité lors d'un tournoi de pêche l'an dernier. (Truite mouchetée de 6 lb et 1 once). Nous offrons nos félicitations à M. Vézina et nous lui souhaitons bonne chance et bonne pêche pour la saison prochaine.

VOEUX DE BONNE SANTE:
A Mlle Ginette Martel qui revient d'un séjour à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette.

BAPTEMES:
ST-ANDRÉ: Le 21 mars, Joseph, Normand, Sylvain, enfant de M. et Mme Réjean St-André (Ghislaine St-Amour). Parrain et marraine: M. et Mme Normand St-Amour (Marcelle Grégoire). Porteuse Mlle Marcelle St-Amour.

VENDETTE: Le 21 mars, Marie, Louise, Chantal, enfant de M. et Mme Richard Vendette (Louise Chevalier). Porteuse: Mme Marcel Vendette. Félicitations.

REMERCIEMENTS:
L'assemblée Lacordaire et Jeanne-d'Arc remercie bien sincèrement M. l'abbé Hermès Pelcicier d'une éducation qui favorise le plein épanouissement d'un être chrétien". Les commissaires ont un grand rôle à jouer dans cette réalisation. Le rôle du commissaire d'école étant d'assurer le caractère chrétien des écoles

DECES PAYETTE:

A l'hôpital Notre-Dame de la Merci, est décédé M. Bruno Payette, âgé de cinquante neuf ans. Il était le frère de M. Roméo Payette de cette paroisse. Le service et l'inhumation ont eu lieu ici, jeudi dernier. Nos plus sincères condoléances aux parents et amis dans le deuil.

DECES RICHARD:
A vos prières, l'abbé Antonio Richard, fut vicaire ici en 1923. Le service et l'inhumation ont eu lieu jeudi dernier à St-Liguori.

REMERCIEMENTS:
Sincères remerciements à Mme Emilie Aubin qui s'est dévouée corps et âme, comme chacun sait, pour remplacer Mme Venne, au presbytère pendant l'absence de celle-ci. Voilà quelqu'un qui a su comment rendre concrète dans sa vie la demande du Seigneur: "Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés". Merci sincère.

BAPTEMES:
BOUCHER: Le 21 mars, Marie, Rita, Manon, née le 12, enfant de M. et Mme Jean-Guy Boucher (Monique Martel). Parrain et marraine: M. Victor Boucher, grand-père et Mme Rita Boucher, tante.

LUSIGNAN: Le 21 mars, Marie, France, Manon, née le 4, enfant de M. et Mme Pierre Lusignan (Denise Bergeron). Parrain et marraine: M. Lucien Bergeron grand-père et Francine Bergeron tante de L'Assomption.

RIPEL: Le 21 mars, Marie, Chantal, née le 21, enfant de M. et Mme André Ripel (Claire Robitaille). Parrain et marraine: M. et Mme Denis Robitaille (Clara Perreault) de St-Sulpice, grands-parents.

PAPINEAU: Le 21 mars, Marie, Micheline, Josée, née le 9, enfant de M. et Mme Gilles Papineau (Lise Guilbeault). Parrain et marraine: M. et Mme Richard Trudel (Micheline Guilbeault) oncle et tante. Félicitations!



M. Réal Beaudoin, secrétaire de la Chambre de Commerce Régionale Lanauadière, prépare activement le prochain congrès régional des Chambres qui se tiendra le 2 mai prochain à St-Esprit. Des détails sur cet important événement régional seront communiqués à nos lecteurs dans nos prochaines éditions.

Ste-Julienne

(D.N.C.) CARNET SOCIAL
Le 21 mars a été baptisé M. Reine, Aimée, Lise, Line, née à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette, enfant de M. et Mme Raymond Perreault (Armande Tremblay). Dans les honneurs: M. et Mme Aurèle Groulx (Reine-Aimée Perreault) de Montréal, oncle et tante; porteuse: Gertrude Liard, tante. Félicitations.

Ces chanteux, va! Messieurs Laurent et René Lesage, Stanislas Pichette et Jean Melançon de retour d'un bon voyage à Haute-Rive.

Prompt rétablissement à M. Johnny Laverture, hospitalisé à St-Eusèbe de Joliette.

Il paraît que M. Roméo Richard, après avoir vendu sa maison, est à s'en rebâtir une magnifique, rue Cartier, entre les deux routes 18.

Des fleurs ça fait tant plaisir. Pour toute occasion: anniversaires, mariages, décès, vous serez servis aimablement et sûrement par M. Lionel Ricard Tél. 839-3545.

Caisse populaire de St-Jacques

L'assemblée générale annuelle de votre Caisse Populaire sera tenue le 30 mars 1965 à la salle de l'école Esther Blondin à 8 h. p.m.

Cette année encore la "caisse chanceuse" sera au programme. On procédera ensuite au choix des nouveaux officiers de la prochaine année.

Bienvenue à tous.

3e Partie: A la salle Explication de l'engagement des membres en action catholique et des structures du mouvement et affiliation de nouveaux membres.

Le tout se termina par un goûter très limité mais bien à point. Merci à nos deux responsables, Mmes Paul Mailhot et E.-E. Venne.

Membres de l'Action catholique et S.O.F. après une telle soirée où nous avons beaucoup reçu, nous n'avons pas le droit de rester inactifs car le Christ a dit: "que l'on doit donner dans la mesure où l'on a reçu."

Ces trous causes de perte de contrôle

Tous les printemps, le ministère de la Voirie doit affecter des millions de dollars à la réparation des routes avariées par le gel et le dégel. Sur certaines routes ou dans plusieurs rues des villes, des trous se sont déjà formés et une voiture qui y passe rapidement subit des dégâts voir même, pour le conducteur du véhicule, en perdre le contrôle, avertit "PRUDENTIA". Il devient par conséquent plus à propos de recommander de ne pas aller trop vite, surtout le soir quand ces trous sont difficiles à apercevoir.

Recette au jus de citron pour soulager la douleur rhumatismale et arthritique

Si vous souffrez de rhumatisme, d'arthrite ou de névrite, essayez cette recette peu coûteuse que des milliers emploient. Procurez-vous aujourd'hui une boîte de Composé RU-EX, provision suffisante pour 2 semaines. Mélangez à une pinte d'eau et ajoutez le jus de 6 citrons. C'est facile et plaisant! Ne prenez que 3 cuill. à table 2 fois par jour. Le soulagement se produit souvent en moins de 48 heures — parfois même en une nuit. Si vos douleurs ne disparaissent pas rapidement, et si vous ne vous sentez pas mieux, retournez-nous la boîte vide, et RU-EX ne vous aura rien coûté. RU-EX étant vendu avec garantie de remboursement, vous souffrez jeune. Plus de 2 millions de boîtes vendues. A tous les comptoirs de produits pharmaceutiques. Adrem Ltd., 251 Bloor Street East, Toronto 16.

Contre la TOUX causée par le RHUME ou la BRONCHITE LES SUPPOSITOIRES CREO - GRIPPE

MARC-O FORMATS POUR ENFANTS et ADULTES EN VENTE DANS LA REGION

Claude-H. Tessier, secrétaire-trésorier Corporation du Canton de Rawdon Boite Postale 730

St-Emilie

La femme doit sortir de sa cuisine

(UCFR) A notre réunion du 17 mars nous recevions avec plaisir neuf dames de l'UCFR de St-Donat et 13 dames de Notre-Dame de la Merci. Après l'ouverture par notre présidente Mme Rosaire Lévesque, notre aumônier M. le curé Prosper Lafortune commenta "Le droit à l'éducation chrétienne" éducation qui vise à faire connaître à l'enfant tout ce dont il a besoin pour réaliser sa vie. Les responsables en sont encore la famille".

La partie sociale dirigée par notre vice-présidente Mme Roland Grenier, (qui entre parenthèses fait un travail magnifique en ce domaine), fut des

plus animée. Sujet: la responsabilité de la femme vis-à-vis la commission scolaire". De nos jours ce sujet donne à beaucoup de réflexion. Comme mères de famille nous devons être non seulement des éducatrices et citoyennes, mais aussi avoir de l'éducation une vision globale, réaliste et chrétienne. L'école vise à enseigner et éduquer l'enfant mais nous mères de famille, nous devons en tout temps nous intéresser à tout ce qui touche la Commission scolaire. La femme doit prendre ses responsabilités lors des élections de commissaire d'école, ou du transport des élèves, vis à vis du personnel enseignant, être présente aux assemblées et même se porter candidate. Nous avons le plaisir d'avoir parmi nos présentes la directrice de l'école Mme Ronald Grégoire qui nous donna les grandes lignes du rapport Parent. Les invités ont pu admirer des pièces de tissage; ceinture flechée, catalogue de planchers napperons et nappes tissés par nos dames ainsi que des tapis nattés et tricetés. Le tout se termina par le petit goûter traditionnel que nos dames savent toujours si bien préparer. Soirée intéressante et éducative, qui espérons, se renouvelera. La prochaine réunion aura lieu le 21 avril.

La secrétaire

A St-Liguori

Funérailles de M. l'abbé A. Richard

D.N.C. — La dépouille mortelle de M. l'abbé Antonio Richard, a.c. quitta les salons funéraires Edouard Héroux à 3 h., mercredi pour reposer en chapelle ardente à l'église paroissiale.

Mgr Omer Valois, fit la levée du corps; plusieurs prêtres, des paroisses voisines et des campagnons de retraite du défunt assistaient à la cérémonie. Le lendemain, M. l'abbé Gérard Gaudet, curé de St-Paul et cousin du défunt chanta le service. Mgr R. Bounadère, p.d., v.g., prononça l'homélie. Prenaient place au chœur: Mgr Lucien Sylvestre, p.d., v.g., Mgr Vincent Piette, p.d., v.g., Mgr Raymond L. Laroche, p.d., v.g., M. le chanoine Aurélien Breault, directeur de l'Action Catholique, Rév. Père Hervé Gouger, c.s.v., supérieur provincial, M. le chanoine A. A. Lary, a.c., M. le chanoine L.-J. Gervais, a.c., MM. les abbés J.-A. Gapiéry, Albert Tremblay, Victor Bérard, Elphège Filiatreault, Wilfrid Bérard, Père André Doucet, c.s.v., du Séminaire, MM. les abbés R. Paquin, P. Lafortune, A. LeFebvre, Albert Laporte, Z. Beauchamp, Donat Caumartin, D. Houle, les RR. PP. R. Piette et H. Lesage, c.s.v., MM. les abbés E. Desrosiers, R.-M. Coderre, S. Perreault, G. Charbonneau, F. Lanoue, M. Beauséjour, D. Lane, F. Granger, R. Lavallée, R. Crépeau, G. Robert, B. Brunelle, le R. Père Bourdeau, c.s.v.. Dans la nef plusieurs communautés religieuses étaient représentées et un grand nombre de parents et d'amis venus rendre un dernier hommage à ce bon prêtre de chez nous. M. l'abbé Dominique Lane, dirigeait le chant de la foule et M. J.-Marie Forget dirigeait la chorale. Mlle Monique Rivest jouait l'orgue, M. Guillaume et Roger Richard neveux du défunt firent la quête. Nos sympathies à la famille.

DECES GRENIER
Le 15 mars, à Joliette, après une longue maladie, M. Sinaï Grenier âgé de 84 ans, époux en première noce, de feu Emma Blouin et en deuxième mariage de feu Marie-Louis Champagne. Dans le deuil, ses fils et belles-filles: MM. et Mmes Philippe Grenier (Laurence Latendresse) de Crabtree, Gérard (Antoinette Chevette), Marcel (Robella Breault) de St-Liguori, Yvon (Lili Lepege) de l'Ontario; sa soeur Mme Joseph Gareau (Philomène) son beau-frère et belles-soeurs, M. et Mme Joseph Blouin, Mmes Trefflé Comtois de St-Ambroise, Arthur Grenier de Montréal, son cousin, M. Joseph Grenier de St-Julienne, plusieurs petits-fants et arrière petits-enfants.

Funérailles le 18 M. l'abbé Roger Latendresse vic à la Ca-

thédrale de Joliette célébra la messe et prononça l'homélie. Prenait place au chœur.

Nos sincères condoléances. PROMPT RE TABLISSEMENT A M. Wilfrid Parent hospitalisé à Montréal.

Des nos entente, Dieu m'a élevé comme un père, guidé depuis le sein maternel. (Job 31, 18) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Nous avons en Dieu cette assurance que, si nous demandons selon sa volonté, il nous écoute (1 Jn 4, 14) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Pour se tenir vraiment au courant en 1965 il faudra lire

L'Action POPULAIRE

A St-Roch

Les commissaires se renseignent

D.N.C. — Samedi, le 20 mars, lors du 18e congrès annuel de l'Association Diocésaine des Commissions Scolaires du diocèse de Joliette, des membres de la Commission Scolaire de St-Roch se sont rendus à l'école Barthélemy-Joliette, où le congrès devait consacrer la journée à l'étude de la restructuration des cadres de la Fédération des Commissions Scolaires Cath. du Qué.

Les membres présents, (trop peu nombreux malheureusement) ont eu l'avantage de bénéficier de la haute compétence en la matière, du président diocésain, M. C.-E. Hétu, secondé par M. Robidoux de St-Jean, représentant M. Lévis Sauvé, président général de la fédération.

A la suite de ces colloques ainsi que les études en commissions dans l'après-midi, il y eut élection, à l'assemblée générale, pour être des représentants diocésains. Proposé par M. Rosaire De Lisle, de St-Roch et secondé par M. Leblanc de St-Jacques, M. Paul Amireault, notre président, fut réélu directeur pour le comté de L'Assomption.

Après un copieux buffet froid, artistiquement préparé et présenté, un magistral exposé sur la planification scolaire fut prononcé par M. Jean-Louis Marchand, conférencier de marque et président du comité de planification de la Commission Scolaire Régionale de Lanauadière.

M. l'abbé Samuel Lesage, aumônier de l'association, invité par M. C.-E. Hétu à tirer les conclusions de cette journée d'étude a résumé en ces termes le devoir des commissaires d'écoles: "Tout enfant a le droit de bénéficier d'une éducation qui favorise le plein épanouissement d'un être chrétien". Les commissaires ont un grand rôle à jouer dans cette réalisation. Le rôle du commissaire d'école étant d'assurer le caractère chrétien des écoles

chrétiennes".

RETRAITES FERMEES:
Ces jours prochains seront pour les dames, jeunes filles et fiancés l'occasion de se retremper dans une vie spirituelle qui se présente en participant à des retraites qui se donnent à l'Immaculée-Conception. Pour dames: 22 au 25 mars, jeunes filles: du 26 au 28, et pour fiancés du 9 au 11 avril ou du 7 au 9 mai.

FELICITATIONS:
Un sportman de St-Roch en la personne de M. Fernando Vézina a reçu une médaille d'argent et un prix du Club de Pêche Molson Inc., prix qu'il s'est mérité lors d'un tournoi de pêche l'an dernier. (Truite mouchetée de 6 lb et 1 once). Nous offrons nos félicitations à M. Vézina et nous lui souhaitons bonne chance et bonne pêche pour la saison prochaine.

VOEUX DE BONNE SANTE:
A Mlle Ginette Martel qui revient d'un séjour à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette.

BAPTEMES:
ST-ANDRÉ: Le 21 mars, Joseph, Normand, Sylvain, enfant de M. et Mme Réjean St-André (Ghislaine St-Amour). Parrain et marraine: M. et Mme Normand St-Amour (Marcelle Grégoire). Porteuse Mlle Marcelle St-Amour.

VENDETTE: Le 21 mars, Marie, Louise, Chantal, enfant de M. et Mme Richard Vendette (Louise Chevalier). Porteuse: Mme Marcel Vendette. Félicitations.

REMERCIEMENTS:
L'assemblée Lacordaire et Jeanne-d'Arc remercie bien sincèrement M. l'abbé Hermès Pelcicier d'une éducation qui favorise le plein épanouissement d'un être chrétien". Les commissaires ont un grand rôle à jouer dans cette réalisation. Le rôle du commissaire d'école étant d'assurer le caractère chrétien des écoles

Pourquoi une récollection en action catholique ?

(St-Alexis spécial) Reviser notre vie spirituelle, faire le point. 1. VOIR si notre âme progresse au même rythme que notre corps 2. JUGER pourquoi ce déséquilibre. Quels sont les moyens de changer quelque chose en nous afin d'agir sur le milieu, y mettre de l'esprit chrétien.

Dans ce but le 15 mars se réunissent à la Sacristie. 15 couples d'Action catholique et 7 couples de S.O.F.

1ère Partie: Proclamation de la parole ou successivement MM. Jean-P. Lemay, Paul Mailhot, Gilles Ricard, Léo Ricard nous font connaître un passage de l'Ancien Testament: la mission de Moïse, M. le chanoine A. Breault avec sa connaissance du milieu et l'esprit pratique qu'on lui connaît commente chaque lecture en faisant le parallèle entre la mission de Moïse et notre mission de tous les jours comme chrétien; on ne doit pas tracer un plan à Dieu mais essayer de découvrir son Plan à Lui! Cette partie se termine par un moment de réflexion sur "l'Espérance chrétienne" (thème de notre programme religieux) où Mme Jacques Mireault nous donne des raisons d'espérer en Dieu!

2e Partie: La messe dialoguée précédée soit de la confusion ou de la réflexion personnelle. Participation très active durant le saint sacrifice avec le célébrant M. le chanoine Breault. Un gros merci à M. le

vicaire qui nous fit bénéficier de ses grands talents de chanteur et agit comme commentateur. Merci aussi à notre lecteur M. A.-E. Venne.

Si les membres de l'Action catholique ne battent pas la marche de l'exécution de la nouvelle liturgie qui ira de l'avant?

3e Partie: A la salle Explication de l'engagement des membres en action catholique et des structures du mouvement et affiliation de nouveaux membres.

Le tout se termina par un goûter très limité mais bien à point. Merci à nos deux responsables, Mmes Paul Mailhot et E.-E. Venne.

Membres de l'Action catholique et S.O.F. après une telle soirée où nous avons beaucoup reçu, nous n'avons pas le droit de rester inactifs car le Christ a dit: "que l'on doit donner dans la mesure où l'on a reçu."

CANTON DE RAWDON

SOUMISSION

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription "SOUMISSION" et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à 5 h. p.m. le 29 mars 1965, pour l'achat d'un camion de la description suivante:

- 1 camion moteur 8 cylindres à gazoline environ 400 P.C.
- Classe 29,000 livres
- Empattement 157 pouces
- Essieux commandé avant 11,000 livres
- Différentiel arrière 22,000 livres
- Châssis renforcé
- Prestone
- Clignoteurs avant et arrière et lumières réglementaires
- Chaufferette et Dégivreur à haut débit (Heavy Duty)
- Ressort de charge et avant
- Tachomètre
- Réservoir de 40 gallons
- Conduite hydraulique
- 6 pneus 1000 x 20, 12 plis
- Roues à raies
- Batterie à haut débit (Heavy Duty)
- Klaxon double
- Clignoteur rotatif à haut débit (Heavy Duty)
- 1 globe de dôme bleu — 1 globe de dôme ambre
- Embrayage à 2 plaques
- 2 miroirs West-Coast
- Amortisseur avant
- Transmission à 5 vitesses avant
- Garde-boue (Mud Flaps)
- Freins pneumatiques
- Crochets à remorquage, avant et arrière

1 boîte à bascule 15 tonnes avec cric hydraulique longueur 12 pieds tout acier côté 34 pouces de haut, porte à double action arrière hauteur 44 pouces, plancher acier 3/16 côté 10 gages et lumières réglementaires. Couleur du camion et boîte "jaune".

La Corporation se réserve le droit d'accepter ni la plus haute ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Claude-H. Tessier, secrétaire-trésorier Corporation du Canton de Rawdon Boite Postale 730

CANTON DE RAWDON

SOUMISSION

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription "SOUMISSION" et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à 5 h. p.m. le 29 mars 1965, pour l'achat d'un camion de la description suivante:

- 1 camion moteur 8 cylindres à gazoline environ 400 P.C.
- Classe 29,000 livres
- Empattement 157 pouces
- Essieux avant 11,000 livres
- Différentiel arrière 22,000 livres, deux vitesses avec changement électrique.
- Châssis renforcé
- Prestone
- Clignoteurs avant et arrière et lumières réglementaires
- Chaufferette et dégivreur à haut débit (Heavy Duty)
- Ressort de charge en avant
- Tachomètre
- Réservoir de 40 gallons
- Conduite hydraulique
- 6 pneus 1000 x 20, 12 plis
- Roues à raies
- Batterie à haut débit (Heavy Duty).
- Klaxon double
- Clignoteur rotatif à haut débit (Heavy Duty)
- 1 globe de dôme bleu — 1 globe de dôme ambre.
- Embrayage à 2 plaques
- 2 miroirs West-Coast
- Amortisseur avant
- Transmission à 5 vitesses avant
- Garde-boue (Mud Flaps)
- Freins pneumatiques
- Crochets à remorquage, avant et arrière
- 1 boîte à bascule 15 tonnes avec cric hydraulique longueur 12 pieds tout acier côté 34 pouces de haut, porte à double action arrière hauteur 44 pouces, plancher acier 3/16 côté 10 gages et lumières réglementaires. Couleur du camion et boîte "jaune".

La Corporation se réserve le droit d'accepter ni la plus haute ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Claude-H. Tessier, secrétaire-trésorier Corporation du Canton de Rawdon Boite Postale 730

CANTON DE RAWDON

SOUMISSION

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription "SOUMISSION" et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à 5 h. p.m. le 29 mars 1965, pour l'achat d'un camion de la description suivante:

- 1 camion moteur 8 cylindres à gazoline environ 400 P.C.
- Classe 29,000 livres
- Empattement 157 pouces
- Essieux avant 11,000 livres
- Différentiel arrière 22,000 livres, deux vitesses avec changement électrique.
- Châssis renforcé
- Prestone
- Clignoteurs avant et arrière et lumières réglementaires
- Chaufferette et dégivreur à haut débit (Heavy Duty)
- Ressort de charge en avant
- Tachomètre
- Réservoir de 40 gallons
- Conduite hydraulique
- 6 pneus 1000 x 20, 12 plis
- Roues à raies
- Batterie à haut débit (Heavy Duty).
- Klaxon double
- Clignoteur rotatif à haut débit (Heavy Duty)
- 1 globe de dôme bleu — 1 globe de dôme ambre.
- Embrayage à 2 plaques
- 2 miroirs West-Coast
- Amortisseur avant
- Transmission à 5 vitesses avant
- Garde-boue (Mud Flaps)
- Freins pneumatiques
- Crochets à remorquage, avant et arrière
- 1 boîte à bascule 15 tonnes avec cric hydraulique longueur 12 pieds tout acier côté 34 pouces de haut, porte à double action arrière hauteur 44 pouces, plancher acier 3/16 côté 10 gages et lumières réglementaires. Couleur du camion et boîte "jaune".

La Corporation se réserve le droit d'accepter ni la plus haute ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Claude-H. Tessier, secrétaire-trésorier Corporation du Canton de Rawdon Boite Postale 730

Spéciaux d'ouverture

DURANT MARS ET AVRIL

Profitez de nos bas prix sur nos tracteurs "FORD" neufs

Meilleure allocation d'échange pour votre tracteur usagé.

Très beaux choix de tracteurs usagés en main

PASSEZ NOUS VOIR

BRUNO ROY

VENDEUR FORD

Pièces de rechange Ford — Réparations générales

ST-JACQUES TEL. 839-2567

Interdit aux hommes

Les conditions de travail de la femme au Québec

La C.S.N. exigera du gouvernement du Québec une enquête complète

Il y a deux millions de femmes qui travaillent au Canada. C'est un phénomène irréversible contre lequel il sera désormais inutile de lutter. De 1951 à 1961 il s'est ajouté 500,000 femmes sur le marché du travail alors que seulement 400,000 hommes entraient dans les rangs des travailleurs, durant la même période.

Si la femme décidait de se retirer du monde du travail du jour au lendemain, disait M. Marchand, président général de la C.S.N., lors d'un colloque qui avait pour thème: "Sécurité de la femme en emploi rémunéré, elle créerait la plus

grande crise économique qu'aucun pays n'ait jamais connue.

Notre législation a toujours été créée pour la femme des mesures de protection spéciale. L'époque est révolue: ce que la femme exigera désormais sont les mesures de "Sécurité sociale", des conditions de travail meilleures, tenant compte de sa capacité physique, un salaire égal à l'homme pour un travail égal, des congés de maternité, des garderies, des cantines...

Il y a 500,000 femmes au travail dans le Québec dont

250,000 sont mariées. L'an dernier à son congrès général, la CSN avait déjà demandé, au ministère du travail, que des recherches soient faites afin de solutionner le problème de la "Femme au travail". Rien ne semble avoir été fait dans ce domaine.

Reprenant l'idée énoncée par M. Marchand, réclamant "une enquête complète sur les conditions de travail des femmes", l'assemblée vota unanimement cette résolution qui apparaîtra sûrement dans le mémoire de la CSN qui sera présenté à Québec d'ici quelques mois.

Mme Réjane C. Archambault

"Les dix commandements" d'un bon budget

1 — Les cours d'orientation du budget familial Tu suivras, avec assiduité et intérêt.

2 — Quand des emprunts d'argent, tu feras Tu devras connaître les lois Qui régissent tous les emprunts d'argent.

3 — Si tu as à faire des achats Autant que possible, paie-les comptant.

4 — Les mauvais colporteurs, tu sortiras De ta demeure, sans complément.

5 — Souviens-toi toujours que certains contrats Sont parfois plus gravés que la malaria

6 — Ton argent tu dépenseras Mais de l'économie, fais-en régulièrement

7 — Ainsi à cela tu arriveras Si tu fais ton budget scrupuleusement

8 — Si tu constates un endettement Passe au bureau de dépannage, en courant.

9 — Un bon conseiller t'aidera Même si le sourire lui manque de temps en temps

10 — C'est en pratiquant tout cela Que tu vivras heureux assurément.

Le cours d'orientation du budget familial de lundi prochain le 29 mars portera sur l'étude et l'administration des caisses populaires, rendez-vous au 421 De Lenauvière Salles des assemblées.

Mme Madeleine Chaput, propagandiste

L'accueil qu'ont fait les fidèles canadiens à la réforme liturgique

Quel accueil le peuple chrétien a-t-il fait à toutes ces innovations? Que lui réserve-t-on?

On pouvait appréhender les réactions les plus contraires. Certains sont déçus, voire même choqués d'autres enthousiasmés, heureux qu'on ait enterré une langue que la plupart des gens répétaient sans en comprendre le sens, très contents enfin que l'Eglise se modernise.

Après quelques semaines d'expérience dans une vingtaine de paroisses de Montréal, les membres de la Commission liturgique sont rassurés et mé-

me sincèrement optimistes. Il est déjà possible d'affirmer que presque partout l'accueil a été unanimement favorable dans notre diocèse.

La réforme était-elle nécessaire. Absolument, car tous ces changements n'ont qu'un sens et s'inspirent d'un même souci pastoral: redonner à tous les signes du sacrement de l'Eucharistie leur plein pouvoir d'expression du mystère chrétien. Que chaque parole, chaque geste de la messe devienne pour tout croyant le signe sensible et l'expression communautaire des réalités invisibles de la foi.

Un élément des plus importants de la réforme consiste à distinguer de façon plus nette qu'autrefois les deux parties essentielles de la messe: La liturgie de la Parole et la litur-

gie eucharistique.

La présente réforme vient donc à la foi combler une attente chez beaucoup de fidèles elle vient aussi répondre à vement ressentie.

Cette réforme ne pourra être vraiment et pleinement fructueuse que si la foi des fidèles s'ouvre à ces innovations et à la recherche du salut.

Les fidèles heureux de ces formes pourront désormais dire ou chanter en leur langue toutes les prières qui précèdent l'offrande du pain. L'introduction des langues vivantes, ne vient pas satisfaire à une mode mais répondre à un besoin, il était devenu nécessaire à la foi des fidèles que les rites et les gestes leur soient des signes significatifs.

Mme Réjane-C. Archambault

La Voix des Femmes du Québec

A maintes reprises nous entendons parler de cette association la VDF (la Voix des Femmes) du Québec. Nous est-il arrivé de nous arrêter un moment et de nous demander: "Qu'est cette association? Que fait-elle? Quelle est son but?"

La Voix des Femmes est un groupement fondé à Toronto il y a cinq ans et à Montréal pour le Québec il y a quatre ans. Mme Thérèse Casgrain en est la présidente provinciale.

Depuis sa fondation "La Voix des Femmes" a toujours poursuivi un double but: remplacer la guerre par la négociation, la peur par la coopération.

Au Québec, la V.D.F. s'accroît lentement mais sûrement: la Canadienne française absorbée par les problèmes propres au Canada français s'intéresse moins aux questions internationales. Il y a cependant en elle une profonde sympathie pour les buts de la V.D.F. et qu'elle se rend compte que nous sommes toutes responsables, individuellement de ce qui se passe dans le monde, ce jour-là, elle joint généreusement sa voix à celle des autres.

Le 23 février 1965 une délégation de la V.D.F. se rendait à Ottawa auprès des ambassadeurs des "Quatre Grands": Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et URSS et rencontrait également les représentants de plusieurs autres pays. Pour réclamer un "Cessez-le-feu" immédiat au Viet-Nam.

L'accueil chez ces messieurs fut cordial. Nos représentants approuveront la demande et promettaient à ces dames d'adresser à leur gouvernement respectif la requête de la "Voix

des Femmes". Un cessez-le-feu, mettrait fin aux dangers et aux souffrances des populations; un cessez-le-feu, ne pourrait qu'améliorer le climat ou se dérouleront, le plus tôt possible, les négociations par toutes les portées en cause.

Nous espérons, avec ces femmes, que leur demande sera agréée et nous désirons fermement que les dirigeants des Grands Pays assument plus que jamais leur part de responsabilité dans le rétablissement rapide de la paix.

Réjane-C. Archambault

Nouvelle morale sexuelle ou immoralité?

Dans un sermon qu'il a prononcé à la "Nikolai-Kirche" de Bielstfeld (Allemagne), l'évêque luthérien suédois Bengt Jonzon a critiqué sévèrement la "nouvelle morale sexuelle" que l'on essaie d'introduire en Suède. Ses paroles, vu l'actualité et l'importance du sujet, ont eu un grand retentissement.

Parler de "nouvelle morale sexuelle", a dit l'évêque Jonzon c'est "utiliser une expression raffinée pour indiquer ce quel on appelait jusqu'ici immoralité. En Suède cela veut dire l'amour libre qui conduit souvent à la destruction du véritable amour, à la maladie, à des grossesses prématurées parmi les écolières. Nous, Suédois, avons honte des films indécents qui déshonorent notre nom à l'étranger."

"La sainteté de la vie humaine, a dit encore l'évêque, et le caractère absolu des Commandements de Dieu sont la base

de la civilisation chrétienne. Ces principes doivent servir à regarder sous sa vraie lumière la question de l'avortement. Quand le Christ a conquis sa place, voilà mille ans, dans la foi et la vie de nos ancêtres, la cruelle habitude d'abandonner dans les bois les nouveau-nés indésirables a disparu. Or, de nos jours où le Christ est rejeté de notre civilisation pourtant si avancée, les petits enfants ne peuvent même pas respirer en sécurité dans le sein maternel."

L'évêque Jonzon s'est ainsi exprimé peu de jours après les fêtes organisées par l'Eglise luthérienne allemande, à Hambourg et autres villes du nord de l'Allemagne, pour commémorer le IIe centenaire de la mort de S. Ansgar, premier archevêque de Hambourg. Plusieurs évêques et pasteurs luthériens de Scandinavie ont assisté à ces fêtes.

Fantasia



par Lilyette

Essayez la nouvelle brassière "Fantasia". Voyez vous-même comme elle fait à la perfection; vous pouvez vous pencher, vous étirer et vous tourner dans tous les sens, elle épouse vos formes, suit vos mouvements, mais elle reste en place.

Vous aimerez bien cette nouvelle Lilyette, qui embellira votre silhouette encore plus. "Fantasia" est très confortable et merveilleusement belle. Lilyette qui a donné beaucoup d'élégance et un charme subtil se dégage de cette brassière. Elle est faite d'appliqués de dentelle de nylon sur marquise, avec insertion en dacron élastique.

"Fantasia" est ce qu'il y a de plus nouveau et de plus moderne sur le marché.

NOIR No 2954 BLANC No 954
Grandeurs: B - C - D: 32-42 **\$10.**

Aussi modèle courte
Blanc No 924
Noir No 2924
Grandeurs: A - B - C - D
30 - 40

Prix \$6.50

CHAQUE ACHAT DE \$10.00 VOUS DONNE DROIT A UN CADEAU DE VALEUR, VOTRE VISITE VOUS VAUT LA CHANCE DE PARTICIPER AU TIRAGE D'UN VETEMENT DE BASE.

LINGERIE EXCLUSIVE ET POPULAIRE
A DES PRIX TRES VARIES

Lingerie Agathe

Mlle Agathe Archambault, prop.

CORSETIERE DIPLOMEE

407, RUE ST-VIAEUR, JOLIETTE 753-7333

(PRES DU CINEMA VENUS)

La population du Japon s'est accrue d'un million

Le Japon comptait 97,190,000 habitants à la fin de septembre 1964, soit une augmentation de 1,031,000 par rapport à la même date de l'année précédente, d'après le bureau de statistiques du gouvernement.

La population est presque le double de celle de 1920, alors que le recensement avait

révélé la présence de 5 millions d'habitants.

Le Japon est le septième des pays les plus peuplés du

monde, il vient après la Chine, l'Inde, la Russie, les Etats-Unis, l'Indonésie et le Pakistan.

Des fonctionnaires de l'Etat président que la population atteindra 100 millions au cours des deux prochaines années, et qu'en l'an 2,000 elle s'approchera d'un sommet de 120 millions.

Les familles japonaises ont actuellement 2.3 enfants en moyenne, comparativement à 5.2 en 1949.

Au temps où les Américains étaient séparatistes

Il y aura 190 ans le 23 mars, soit en 1775, que le célèbre patriote américain Patrick Henry fit le discours "qui fit le tour du monde":

"La vie est-elle si précieuse, la paix si douce, qu'on doivent les acheter au prix des chaînes de l'esclavage? Défendez-le au Dieu tout-puissant! Je ne sais pas que chemin prendront les autres; mais, à moi, qu'on me donne la

liberté ou qu'on me donne la mort!"

Un mois avant la Déclaration de l'Indépendance des Etats-Unis, Patrick Henry pilotait un projet de loi à la législature de la Virginie qui équivalait à la sécession de cette colonie de l'empire de la Grande-Bretagne. Par la suite, il fut élu gouverneur de la Virginie quatre fois.

G.-R. A.

LA CROIX-ROUGE
TOUJOURS PRÊTE
À AIDER



VIENT D'ARRIVER...

Magnifique collection de chapeaux

de printemps "Prêts à porter"

MILAN-BALI-BAKOU etc.

CHEZ

Juliette Produits de Beauté

60, PLACE BOURGET NORD

TEL. 756-8475

JOLIETTE

Tout pour la coiffure

AU PRIX DU GROS

TEINTURES:

Ozon — Clairol — Roux — Rayette
et les nouveaux colorants GARNIER

PERMANENTES: Rayette — French Formula
Invitation — Modeling — Breck — Kiro Cold
Milk Bath, etc.

SHAMPOINGS: Vivax — Breck — VO 5
Kiro Lac — Coronet, etc.

SPRAY NET: Oreal de Paris — Breck
Rayette

French Formula — VO 5 — Profil, etc.

TRAITEMENTS: Vivax — Kiro Lac
Bio Moelle, etc.

Séchoirs électriques

Fournitures de chapeaux

Paille tissu

Tuques de paille

Capelines

Paille à la verge

Rubans cordé et velours

Voilettes — Willow — Buckram

Formes — Fleurs

Blocs électriques

De tout pour fabriquer vos chapeaux

Bas de nylon, 1ère qualité

Cosmétiques Harriet Hubbard Ayer
aussi ligne complète des produits
"AVON"



CONSERVEZ LES PAINS CHAUDS —

Confectionnez un doublure de corbeille à pain dans de la feuille d'aluminium

Coupez un carré de papier d'aluminium extra fort de 18 po. car., et pliez chaque coin vers le centre. Ensuite, pliez vers le dessous les bords extérieurs de cette nouvelle forme afin que le papier se moule bien à la corbeille. Relevez les pointes du centre et avec votre poing fermé, faites une cavité. Remplissez votre cavité le petits pains et refermez les pointes. Pour servir, relevez une pointe pour exposer les petits pains.

Actualités Catholiques

15,000 fiancées ont suivi des cours cette année

Soixante représentants de vingt-et-un diocèses se réunissent à la Maison du Pèlerin, au Cap-de-la-Madeleine, le 13 et 14 mars dernier. Les présidents, présidentes et aumôniers diocésains du Service de Préparation au Mariage de la J.O.C. ont profité de la fin de semaine pour prendre les décisions nécessaires en vue de la bonne marche de ce service si important au Canada-français.

Cette année, un nombre record de fiancées ont suivi les cours de préparation au mariage. Plus de 300 groupes ont été organisés, totalisant plus de 15,000 fiancées. Quelques 1,500 responsables locaux se sont dévoués, au cours de l'année, pour donner, aux fiancées

leur milieu, la meilleure préparation possible en vue de la fondation de leur foyer.

Au cours de la fin de semaine, les dirigeants diocésains du mouvement ont décidé la tenue d'une enquête à travers le Canada-français, afin de découvrir la mentalité et la classe sociale à laquelle relèvent les fiancés pour les cours de préparation au mariage. La même enquête sera faite auprès de tous les fiancés qui n'ont pas suivi les cours. Cette enquête a pour but d'adapter tous les jours plus le service de préparation au mariage à la mentalité propre aux différents groupes de fiancées.

A l'occasion de cette rencontre, il a été décidé également qu'à tra-

vers tous les groupes de fiancées, une semaine nationale des fiancées permettra de révéler au public les résultats d'une enquête sur le travail affecté au cours de cette année. Cette semaine aura lieu du 25 avril au premier mai et aura pour thème: "La vie de travail, obstacle ou atout à la fondation de nos futurs foyers ouvriers".

Le conseil national du S.P.M. a également accepté la démission du président national, M. Jean Bonneville et de la trésorière, Mlle Juliette Lavallée — M. Nelson Lessard a été élu président et Mlle Marie-Paule Lemieux remplace Mlle Lavallée.



Citoyen du Québec

L'hommage que veulent bien offrir les hautes autorités civiles du Québec et tout particulièrement les paroles trop élogieuses que Monsieur le Premier Ministre vient de prononcer, me remplit de confusion et risquent de me rendre difficile la pratique de l'humilité. Mais je veux retenir surtout la délicatesse de votre courtoisie, la sympathie que vous exprimez à un pasteur dont la charge est très lourde et part-dessus tout, votre profond respect pour l'Eglise et pour son chef visible sur terre, Notre Saint Père de Pape. Je vous dis donc du fond du cœur ma vive gratitude. Votre geste n'honore pas seulement celui qui vient d'être admis au Sacré-Colège, mais aussi tous ceux qui, autour de lui et comme membre du peuple de Dieu uni sous la houlette d'un pasteur, s'efforcent de vivre comme de vrais fils de l'Eglise. Je souhaite que, dans toutes les sphères de la société, cet exemple de dignité, de grandeur d'âme et d'amitié soit apprécié et suivi.

Cependant, si chaleureuse que

soit cette réception, je sens le besoin de mieux justifier ma présence en cette salle. Comment me défendre d'une certaine gêne au moment où je me vois tout à coup, adressant la parole au sein d'une assemblée chargée de faire les lois civiles. Mais qui suis membre du clergé, qui ne dois pas mêler de politique, ne suis-je pas un indiscret et un intrus au milieu de ceux qui ont la lourde et haute responsabilité d'en parler et d'en faire tous les jours? Pas tout à fait. Et c'est saint Paul qui me rappelle soudain que j'ai, à part votre amabilité extrême, un autre motif de ne pas me sentir tout à fait étranger au sein de ce conseil. Saint Paul est Apôtre, choisi et instruit par Jésus lui-même: il n'en oublie pas pour autant son état civil et, s'adressant au centurion romain qui vient de l'arrêter dans le temple, c'est en pleine connaissance de ses droits et non sans une légitime fierté qu'il déclare: Civis sum Romanus: Je suis citoyen romain.

Sans doute ne suis-je pas venu ici pour entendre lire un acte d'accusation, mais pour écouter les éloges que, trop généreusement, vous avez bien voulu me donner. Néanmoins, pensant non seulement à moi-même, mais à tous mes confrères dans le sacerdoce, réservés que nous sommes à des tâches sacrées et en même temps intimement liés à la vie totale de la nation, je n'en goûte pas moins une vive sensation de dire: Civis sum: je suis citoyen du Québec. Mon travail ne s'accomplit pas dans une sphère éloignée et sans contact avec cette province; tout au contraire, c'est au sein de la cité où nous vivons tous ensemble qu'il doit être réalisé. Il n'appartient évidemment pas à l'Etat de choisir et d'imposer une religion à chaque citoyen. Mais d'autre part, il est éminemment avantageux à l'Etat que les citoyens soient religieux et que leur religion soit véritable et saine. Pratiquée librement par chacun, la religion n'est pas pour autant une sorte d'objet de luxe dont le pays pourrait facilement se passer. Elle est à la fois un droit et un devoir pour l'homme; un enrichissement de tout son être, un principe d'ordre, d'initiative, de fraternité dans la société civile. C'est à ce droit et à ce devoir du citoyen que répond l'activité du prêtre: il entretient une vie dont la société humaine a besoin; cette vie, l'Etat ne peut la donner lui-même, mais il doit la regarder comme un bien de la nation et en favoriser l'épanouissement.

Une saine conception de la laïcité de l'Etat exprime les distinctions nécessaires entre les attributions de l'autorité civile et celles de l'autorité religieuse et elle dispense l'Etat de choisir la religion que les citoyens doivent pratiquer; mais tout le laïcisme sectaire demande à l'Etat d'ignorer toute religion étonchante et de gêner la pratique de la foi religieuse. Pour lui le prêtre est un étranger suspect dont la présence est simplement tolérée et dont on attend avec impatience le départ. En d'autres pays, ce système a inspiré des lois qui ont profondément divisé et blessé de grandes nations chrétiennes; en essayant aujourd'hui de le propager chez nous, l'accueil si cordial que vous me réservez aujourd'hui me prouve que vous avez, sur les relations de l'Eglise et de l'Etat, des vues autrement larges et généreuses. J'en suis heureux non seulement parce que je sais par expérience combien l'oeuvre de l'Eglise est difficile et quel sort on fait aux âmes en semant des obstacles sur son chemin; mais je songe aussi à la concorde entre tous les membres d'une même société civile, à une certaine plénitude de vie morale et spirituelle qui est la plus grande richesse d'un pays, et je me réjouis comme simple citoyen, de ce que les portes restent ouvertes devant la lumière qui fait germer les convictions généreuses et la charité fraternelle.

Religion dans l'éducation

Cette lumière ne doit pas être confinée à l'intérieur de l'église paroissiale; c'est sur la place publique et c'est tout particulièrement à l'école qu'elle doit pouvoir briller. La préoccupation qu'exprime les hommes d'Eglise chaque fois que l'on touche au domaine de l'éducation ne doit pas vous étonner. Il fut un temps où l'Etat, disposant d'ailleurs de très peu d'argent, laissait largement à l'initiative privée le soin de construire et de diriger les écoles. L'Eglise s'est alors chargée d'une grande part de ce secteur de la vie nationale, à la fois parce qu'elle avait le strict devoir de donner à ses enfants l'enseignement doctrinal et parce que prêtres et religieux pouvaient à moindres frais remplir vis-à-vis de la jeunesse la très nécessaire fonction d'éducateurs dans une foule de domaines.

L'Etat peut désormais et, avec raison, veut assumer toutes ses responsabilités. L'Eglise est heureuse de lui laisser ce qui lui revient; mais il ne s'ensuit aucunement que le domaine de l'enseignement lui devienne étranger. Ses enfants, non seulement laïcs, mais religieux et prêtres, ont naturellement un rôle à jouer, chacun selon sa compétence propre, même dans les sciences profanes. Mais il y a plus: l'Eglise comme telle ne peut se désintéresser de l'école. Car ici la question n'est pas aussi simple que quand il s'agit de la voirie ou du commerce; l'Eglise n'a pas à construire des routes ni à diriger la vie économique, mais elle a et elle aura toujours à former ses enfants.

Or la formation, l'éducation complète d'un chrétien n'est pas une chose qui peut se découper comme des tronçons de routes que l'on partage entre différentes équipes d'ouvriers. C'est le même enfant qui doit apprendre la grammaire et le catéchisme et il doit à la fois apprendre à parler selon la grammaire et à vivre selon la parole de Dieu. Ce qui peut être séparé quand il s'agit de couper dans tel ou tel texte, devient intimement uni quand on doit en imprégner une vie humaine: la même phrase, le même geste disent à la fois qu'on est cultivé et qu'on est chrétien. Or de nos jours, c'est surtout à l'école, où il passe la grande partie de la semaine, que l'enfant ou l'adolescent apprend à vivre. Et comme, pour un chrétien, vivre n'est pas seulement mettre en oeuvre ce que l'Etat a le droit d'enseigner, mais autant et plus encore ce que l'Eglise apporte à toutes les âmes, il serait déraisonnable de vouloir limiter l'action de celle-ci à un enseignement livresque et lui interdire d'exercer au sein de l'école son ministère, l'action pastorale par laquelle les âmes sont non seulement instruites, mais nourries spirituellement par les sacrements et guidées par l'assistance du prêtre et des apôtres qui l'assistent normalement dans sa tâche.

L'application de la loi de l'édu-

ment de tout son être, un principe d'ordre, d'initiative, de fraternité dans la société civile. C'est à ce droit et à ce devoir du citoyen que répond l'activité du prêtre: il entretient une vie dont la société humaine a besoin; cette vie, l'Etat ne peut la donner lui-même, mais il doit la regarder comme un bien de la nation et en favoriser l'épanouissement.

Une saine conception de la laïcité de l'Etat exprime les distinctions nécessaires entre les attributions de l'autorité civile et celles de l'autorité religieuse et elle dispense l'Etat de choisir la religion que les citoyens doivent pratiquer; mais tout le laïcisme sectaire demande à l'Etat d'ignorer toute religion étonchante et de gêner la pratique de la foi religieuse. Pour lui le prêtre est un étranger suspect dont la présence est simplement tolérée et dont on attend avec impatience le départ. En d'autres pays, ce système a inspiré des lois qui ont profondément divisé et blessé de grandes nations chrétiennes; en essayant aujourd'hui de le propager chez nous, l'accueil si cordial que vous me réservez aujourd'hui me prouve que vous avez, sur les relations de l'Eglise et de l'Etat, des vues autrement larges et généreuses. J'en suis heureux non seulement parce que je sais par expérience combien l'oeuvre de l'Eglise est difficile et quel sort on fait aux âmes en semant des obstacles sur son chemin; mais je songe aussi à la concorde entre tous les membres d'une même société civile, à une certaine plénitude de vie morale et spirituelle qui est la plus grande richesse d'un pays, et je me réjouis comme simple citoyen, de ce que les portes restent ouvertes devant la lumière qui fait germer les convictions généreuses et la charité fraternelle.

Religion dans l'éducation

Cette lumière ne doit pas être confinée à l'intérieur de l'église paroissiale; c'est sur la place publique et c'est tout particulièrement à l'école qu'elle doit pouvoir briller. La préoccupation qu'exprime les hommes d'Eglise chaque fois que l'on touche au domaine de l'éducation ne doit pas vous étonner. Il fut un temps où l'Etat, disposant d'ailleurs de très peu d'argent, laissait largement à l'initiative privée le soin de construire et de diriger les écoles. L'Eglise s'est alors chargée d'une grande part de ce secteur de la vie nationale, à la fois parce qu'elle avait le strict devoir de donner à ses enfants l'enseignement doctrinal et parce que prêtres et religieux pouvaient à moindres frais remplir vis-à-vis de la jeunesse la très nécessaire fonction d'éducateurs dans une foule de domaines.

L'Etat peut désormais et, avec raison, veut assumer toutes ses responsabilités. L'Eglise est heureuse de lui laisser ce qui lui revient; mais il ne s'ensuit aucunement que le domaine de l'enseignement lui devienne étranger. Ses enfants, non seulement laïcs, mais religieux et prêtres, ont naturellement un rôle à jouer, chacun selon sa compétence propre, même dans les sciences profanes. Mais il y a plus: l'Eglise comme telle ne peut se désintéresser de l'école. Car ici la question n'est pas aussi simple que quand il s'agit de la voirie ou du commerce; l'Eglise n'a pas à construire des routes ni à diriger la vie économique, mais elle a et elle aura toujours à former ses enfants.

Or la formation, l'éducation complète d'un chrétien n'est pas une chose qui peut se découper comme des tronçons de routes que l'on partage entre différentes équipes d'ouvriers. C'est le même enfant qui doit apprendre la grammaire et le catéchisme et il doit à la fois apprendre à parler selon la grammaire et à vivre selon la parole de Dieu. Ce qui peut être séparé quand il s'agit de couper dans tel ou tel texte, devient intimement uni quand on doit en imprégner une vie humaine: la même phrase, le même geste disent à la fois qu'on est cultivé et qu'on est chrétien. Or de nos jours, c'est surtout à l'école, où il passe la grande partie de la semaine, que l'enfant ou l'adolescent apprend à vivre. Et comme, pour un chrétien, vivre n'est pas seulement mettre en oeuvre ce que l'Etat a le droit d'enseigner, mais autant et plus encore ce que l'Eglise apporte à toutes les âmes, il serait déraisonnable de vouloir limiter l'action de celle-ci à un enseignement livresque et lui interdire d'exercer au sein de l'école son ministère, l'action pastorale par laquelle les âmes sont non seulement instruites, mais nourries spirituellement par les sacrements et guidées par l'assistance du prêtre et des apôtres qui l'assistent normalement dans sa tâche.

L'application de la loi de l'édu-

cation qui est en vigueur dans cette province et qui prévoit que les catholiques auront à leur dispositions des écoles catholiques, devrait permettre à l'Eglise de remplir pleinement son rôle dans le domaine de l'enseignement public et privé grâce à l'action harmonieusement combinée des laïcs, des religieux et des prêtres. L'Etat peut, dans cette mesure comme dans les autres aider puissamment au plein épanouissement des forces vives de la jeunesse et des adultes.

La socialisation

Il y a d'ailleurs beaucoup d'autres domaines où la même compréhension est appelée à porter des fruits. Qu'il me suffise de vous rappeler l'enseignement si juste et si nuancé que le Pape Jean XXIII nous donnait récemment sur le phénomène de la socialisation. Il voyait sans pessimisme la multiplication des interventions de l'Etat d'une part, et d'autre part le foisonnement des sociétés de tout genre qui invitent les hommes à se grouper pour atteindre des objectifs qui dépassent ce que peuvent obtenir les individus. Sans doute l'homme risquerait-il de devenir un automate, s'il se laissait baloter par toutes ces collectivités sans savoir où on l'entraîne. Mais il doit normalement y trouver plutôt le moyen d'exercer pleinement sa liberté et d'assurer à toutes ses facultés leur complet épanouissement. "Dans ce but, dit-il, il est requis que les hommes investis d'autorité publique soient animés par une saine conception du bien commun. Celui-ci comporte l'ensemble des conditions sociales qui permettent le développement intégral de leur personnalité. Nous estimons, en outre, nécessaire que les corps intermédiaires et les initiatives sociales diverses, par lesquelles surtout s'exprime et se réalise la "socialisation", jouissent d'une autonomie efficace devant les pouvoirs publics, qu'ils poursuivent leur intérêts spécifiques en rapports de collaboration loyale entre eux et de subordination aux exigences du bien commun" (Matter et Magistra, no 65).

Je crois que ce que le Pape nous propose ici inspirait déjà ceux qui nous ont précédés. Mais c'est dans un monde où la socialisation est plus poussée, où les relations entre les sociétés, plus nombreuses et plus complexes à tous les niveaux, exigent une parfaite maîtrise dans l'art des relations humaines, c'est dans une cité qui se transforme et qui grandit très vite que nous devons trouver notre voie, grâce à une grande largeur de vue, à la sympathie mutuelle, à la recherche humblement et patiemment poursuivie en commun. Je crois pas me tromper en affirmant que la rencontre à laquelle vous m'avez si aimablement convié en ce jour est plus qu'un acte de politesse: elle témoigne également d'un désir sincère de collaboration dans l'étude des grands problèmes

† Maurice Roy, Cardinal, Archevêque de Québec (L'ACTION, 11 mars 1965)

Etre brave et être nigaud, c'est deux

Un homme peut être brave. Il ne peut ne pas avoir peur d'un automobile. Mais il n'est pas nécessaire pour cela d'être nigaud. "PRUDENTIA" rappelle aux piétons qu'il est beaucoup plus avantageux pour eux de céder parfois le chemin. Avant d'aller barrer le chemin à un automobiliste comme beaucoup de piétons le font, ces derniers devraient se demander si celui qui est avançant a assez de sens de responsabilité pour arrêter avant de frapper. Quand il y a choc entre un automobiliste et un piéton, il est bien rare que l'auto subisse plus de dommages que le piéton.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Encouragement du Pape au Journal catholique

A l'occasion de la parution de son 25.000e numéro, le quotidien catholique "La Croix" de Paris, a reçu du pape Paul VI la lettre autographe suivante: "Au moment où la Croix fête la parution de son 25.000e numéro, nous tenons à unir nos actions de grâces aux vôtres et à vous adresser, ainsi qu'à vos collaborateurs, nos félicitations, nos vœux et nos encouragements.

"Pour nous, qui lisons et apprécions ce grand quotidien catholique depuis de longues années, l'anniversaire que vous célébrez aujourd'hui évoque, en effet, tout un passé de fidélité à l'Eglise et à Saint-Siège. "Le modeste journal qui, il y

a plus les quatre-vingt ans, faisait son entrée dans la presse française grâce au zèle et à la clairvoyance d'une courageuse équipe de religieux Assomptionnistes, a vu progressivement s'élargir ses horizons et son audience. Il occupe maintenant avec honneur sa place dans le concert des grands organes d'information de votre pays, et la confiance que l'épiscopat français lui témoigne prouve assez qu'il a su trouver la vraie formule du journal catholique: attentif à la fois à informer et à former ses lecteurs.

"D'une part, grâce à son souci de donner au fait religieux la place qui lui est due, La

Croix rend aux catholiques de France un inappréciable service elle vient encore de le montrer par l'abondance et la qualité de ses chroniques sur le Concile. D'autre part, elle ne leur rend pas un moindre service en les aidant à porter, jour après jour, sur les faits profanes, un jugement chrétien; car il faut nécessairement aujourd'hui que chacun se forme une pensée sur les événements et la marche du monde, et — nous le disons naïvement — il n'est pas possible que cette pensée reste conforme aux principes chrétiens, sans l'aliment, la suggestion, le stimulant d'un journal catholique.

"C'est pourquoi, cher Fils, nous vous encourageons à poursuivre généreusement vos efforts, dans la confiance que les catholiques continueront à les apprécier comme nous le faisons nous-mêmes, et auront à cœur d'apporter à leur grand quotidien national l'appui et le soutien qu'il mérite. Dans ces sentiments, nous vous accordons ainsi qu'à la grande famille de La Croix, notre affectueuse bénédiction apostolique.

N.D.L.R. Ce mot du Pape constitue pour nous du Journal diocésain, un réel encouragement et nous voulons le donner à tous nos lecteurs, à nos correspondants et correspondantes, à tous ceux qui nous aident, comme lit le Pape, à porter jour après jour un jugement chrétien sur tous les faits de la vie de notre monde.

Rien ne surpasse le goût des Player's

Player's... les cigarettes les plus savoureuses.

LA CONSTIPATION peut causer un malaise. Evitez-le! Prenez FRUITATIVES

Le malaise causé par la constipation peut être difficile à supporter. Fruitatives vous apporte un soulagement efficace qui fait du bien. C'est un produit unique! Fait d'extraits de fruits frais, de médicaments et d'herbes. Agit rapidement—côût modique. Vous pouvez vous en remettre à Fruitatives, qui a fait ses preuves maintes et maintes fois. Dès aujourd'hui, procurez-vous Fruitatives.

OPTOMETRISTE Dr GERMAIN LEFEBVRE, O.D. EXAMEN DE LA VUE — VERRES DE CONTACT Bureau les samedi et dimanche à 15, rue St-Gabriel Tél. 835-2525 St-Gabriel-de-Brandon

J.-A. BOISVERT ASSURANCES GENERALES Feu — Vie — Accidents — Maladies — Responsabilité Ouvert le vendredi soir de 7 h. à 9 h. SPECIALITE Grêle — Entrepasse — Séchoir à tabac jaune — etc. 502 RUE NOTRE-DAME JOLIETTE, P.Q.

Madame... avant de fixer votre choix! VOUS VOUS DEVEZ D'ESSAYER UNE NECCHI

VOUS SEREZ VITE CONVAINCUE QUE C'EST LA MEILLEURE MACHINE AU MONDE... ET SI FACILE A OPERER

DEMANDEZ UNE DEMONSTRATION A DOMICILE LA MAISON DELISLE & FILS a la réputation de vendre aux gens soucieux d'être bien servis

REPRESENTANTS: STE-MARIE SALOME: Roland Duprat STE-JACQUES: Ameublement Migué ST-ESPRIT: Lionel Villemaire Ameublement Migué STE-JULIENNE: Ameublement Ste-Julienne Ameublement St-Ambroise G.M. 509, RUE NOTRE-DAME JOUR OU SOIR 756-6363

VENDEUR AUTORISÉ

Le cardinal Cushing et les contraceptifs

Le cardinal Richard Cushing, archevêque de Boston, hospitalisé à la suite d'une intervention chirurgicale, a donné, par l'intermédiaire de son avocat, M. Henry M. Leen, son appui à un projet de loi autorisant la publication d'informations sur les contraceptifs et le contrôle des naissances.

Dans cette déclaration, le cardinal précise: "Il ne me semble pas raisonnable d'interdire légalement une pratique qui peut être considérée comme une question de moralité privée."

Le prélat souligne, toutefois, qu'aucun changement ne s'est produit dans l'enseignement catholique traditionnel en ce qui concerne le caractère immoral de la contraception artificielle.

"Les catholiques, affirment d'autre part le cardinal, n'ont pas besoin d'appui légal pour être fidèles à leurs propres convictions religieuses et ne cherchent pas à imposer par la loi leurs conceptions morales aux autres membres de la société."

Paul VI répond à ceux qui critiquent le renouveau liturgique

Les critiques suscitées par la réforme liturgique ont été analysées par le pape dans une allocution qu'il a prononcée au cours de l'audience générale hebdomadaire. Paul VI relève que ces critiques portent notamment sur certaines innovations dont notamment celle de recevoir la communion debout et celle de la fin brusque de la messe.

"Avant, disent les conservateurs, a souligné le pape, chacun pouvait prier à sa guise... à présent tout le monde s'agit, il n'y a plus de paix et l'on comprend moins qu'avant."

Ces critiques précèdent, de l'avis du pape, d'une absence de pénétration du sens des rites religieux et d'une certaine "indolence spirituelle" qui ne veut pas fournir d'effort personnel d'intelligence et de participation pour mieux comprendre et mieux accomplir le plus sacré des actes religieux.

Le Saint-Père a admis que la réforme, en bousculant certaines habitudes pieusement observées, produisait une certaine désorientation et un certain agacement. Mais des explications et une assistance prêtes avec sollicitude peuvent faire rapidement disparaître l'une et l'autre.

"Quoi qu'il en soit, a ajouté le pape avec force, il ne faut pas croire qu'après quelque temps on redeviendra dévots et paresseux comme avant. Non, le nouvel ordre devra être différent, il devra empêcher et secourir la passivité des fidèles qui assistent à la messe. Avant,

Une accoutumance

Après avoir fait ressortir qu'à côté des critiques il y a l'enthousiasme de ceux qui voient dans la réforme un moyen de comprendre finalement et de suivre la cérémonie compliquée et mystérieuse de la messe, le pape a conclu: "Cette admiration, cette sainte excitation, s'apaisera aussi sans doute pour faire place à une paisible accoutumance. A quoi l'homme ne s'habitue-t-il pas? Mais il faut croire que l'intensité religieuse que réclame la nouvelle forme de rite ne s'atténuera pas, non plus que le sentiment que l'on doit avoir d'accomplir simultanément deux actes spirituels: l'un de participation véritable et personnelle au rite, avec tout ce qu'il comporte d'essentiellement religieux, l'autre de communion avec l'assemblée des fidèles.

"Des actes qui tendent, le premier, à l'amour de Dieu, le second à l'amour du prochain. Voilà l'Evangile de la charité qui se réalise dans les âmes de notre temps et c'est vraiment une chose belle, nouvelle, grande, pleine de lumière et d'espérance. Mais rien ne pourra se faire, dans ce renouveau spirituel, sans votre coopération, sans votre participation".

SERVICE COMPLET D'IMPRESSIONS

Chaque travail est bienvenu

Pas de commandes trop petites ou trop grandes.

Venez nous voir. Nous sommes fiers de la qualité de nos impressions. Toute la gamme de travaux de ville. Satisfaction garantie.

L'Action POPULAIRE 72 nord, Place Bourget 753-7539 Joliette

La Croix-Rouge toujours prête à aider

La Croix-Rouge toujours prête à aider

AUTOMOBILISTES... ATTENTION pour un prix très SPECIAL DURANT MARS ET AVRIL

Donnez à votre voiture une allure de neuve

L'hiver est une saison très dure pour votre voiture

Si... La peinture est terne La rouille commence à se montrer Il y a égratignures, éraflures, etc.

Confiez votre voiture à des spécialistes

GARAGE Labonde

Débossage — Soudure — Peinture — Posage de vitres REMORQUEUR JOUR ET NUIT 134, du Canal Tél. 756-4290 Joliette

Où le débossage n'est pas un "à côté" mais une spécialité